



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TF1

Question écrite n° 4395

Texte de la question

M Jean-Yves Autexier attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication , des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, sur les perturbations actuelles au sein de la societe Bouygues. La loi Leotard a dangereusement desorganise et desequilibre le paysage audiovisuel francais. Les mouvements enregistres a la Bourse de Paris montrent que TF 1 est a la merci de rachat par des societes etrangeres ou de prises de controle hostiles. Il lui demande si l'Etat dispose encore de moyens pour eviter de telles prises de controle de cette chaine de television.

Texte de la réponse

Reponse. - La loi du 30 septembre 1986 relative a la liberte de communication qui a organise la privatisation de TF 1 a egalement prevu des limites aux prises de participation dans le capital des societes qui exploitent des services de television. En premier lieu, l'article 38 de la loi precitee impose a toute personne physique ou morale qui vient a detenir 20 p 100 et plus du capital ou des droits de vote aux assemblees generales d'une societe exploitant un service de communication audiovisuelle d'en informer la Commission nationale de la communication et des libertes ; cette obligation s'ajoute a l'obligation d'information prevue par la legislation sur les societes commerciales. En second lieu, l'article 39 de cette meme loi interdit a une personne de detenir, directement ou indirectement, plus de 25 p 100 du capital ou des droits de vote aux assemblees generales d'une societe exploitant un service national de television par voie hertzienne terrestre. Enfin, l'article 40 interdit de porter la part du capital detenu par des personnes non originaires d'un pays membre de la CEE a plus de 20 p 100 du capital ou des droits de vote aux assemblees generales d'une societe exploitant un service de television ou de radio, diffuse par voie hertzienne terrestre, assure en langue francaise.

Données clés

Auteur : [M. Autexier Jean-Yves](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4395

Rubrique : Television

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2960